## 0.a. Objectif

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

#### 0.b. Cible

Cible 2.3 : D'ici 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs de denrées alimentaires, en particulier des femmes, des populations autochtones, des agriculteurs familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, notamment grâce à un accès sûr et égal à la terre, aux autres ressources productives et aux intrants, aux connaissances, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités de création de valeur ajoutée et d'emplois non agricoles

#### 0.c. Indicateur

Indicateur 2.3.1 : Volume de production par unité de travail par catégorie de taille d'entreprise agricole/pastorale/forestière

#### 0.d. Série

Productivité des petits producteurs alimentaires (production agricole par jour de travail, PPA) (dollar international constant de 2011) (série primaire)

Productivité des grands producteurs alimentaires (production agricole par jour de travail, PPA) (dollar international constant de 2011) (série complémentaire)

#### 0.e. Mise à jour des métadonnées

15 février 2021

# **0.f. Indicateurs connexes**

Indicateur des ODD 2.3.2

# **0.g.** Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

#### 1.a. Organisation

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

## 2.a. Définition et concepts

#### **Définition:**

Volume de la production agricole des petits producteurs alimentaires dans les activités agricoles, d'élevage, de pêche et forestières par nombre de jours.

L'indicateur est calculé comme un rapport de la production annuelle au nombre de jours ouvrables au cours d'une année.

La FAO propose de définir les petits producteurs d'aliments comme des producteurs qui :

- exploitent une quantité de terres se situant dans les deux premiers quintiles (les 40 % inférieurs) de la répartition cumulative de la superficie des terres au niveau national (mesurée en hectares); et qui
- exploitent un certain nombre de têtes de bétail se situant dans les deux premiers quintiles (les 40 % inférieurs) de la répartition cumulative du nombre de têtes de bétail par unité de production au niveau national (mesuré en unités de bétail tropical UBT); et qui
- obtiennent un revenu économique annuel provenant des activités agricoles se situant dans les deux premiers quintiles (les 40 % inférieurs) de la distribution cumulative des revenus économiques provenant des activités agricoles par unité de production au niveau national (mesuré en dollars de parité de pouvoir d'achat) ne dépassant pas 34 387 dollars de parité de pouvoir d'achat.

#### **Concepts**

- Les concepts suivants sont adoptés pour le calcul des indicateurs 2.3.1 :
- Les petits producteurs d'aliments sont définis comme ceux qui se trouvent dans l'intersection des 40 % inférieurs de la distribution cumulative des terres, du bétail et des revenus.
- Les unités de bétail tropical sont une échelle de conversion utilisée pour la normalisation et la mesure du nombre de têtes de bétail. Une UBT est l'équivalent en poids métabolique d'un bovin en Amérique du Nord. La liste complète des facteurs de conversion se trouve dans les Lignes directrices pour la préparation des examens du secteur de l'élevage
- Le concept de productivité est normalisé par le Manuel de mesure de la productivité de l'OCDE. Cela définit la productivité comme "un rapport entre une mesure en volume des extrants et une mesure en volume de l'utilisation des intrants". Vous trouverez de plus amples renseignements sur les définitions possibles dans "Mesure de la productivité et de l'efficacité en agriculture : revue de la littérature et analyse des lacunes".

#### 2.c. Classements

Niveau II

### 3.a. Sources de données

Étant donné que l'indicateur 2.3.1 est mesuré à partir d'une population cible de producteurs — considérés comme de petits producteurs —, la source de données idéale pour les mesurer est une enquête unique qui recueille toutes les informations requises en référence aux unités de production individuelles. La source de données la plus appropriée pour la collecte d'informations sur le volume total de la production agricole et sur la main-d'œuvre adoptée dans l'exploitation agricole serait les

enquêtes agricoles. D'autres possibilités à explorer en l'absence d'enquêtes agricoles sont les suivantes :

- 1. enquêtes auprès des ménages intégrées à un module agricole,
- 2. recensements agricoles,
- 3. données administratives.

#### 3.b. Méthode de collecte des données

La population cible de l'indicateur 2.3.1. est constituée de petits producteurs pour lesquels les meilleures sources de données sont les enquêtes agricoles. Celles-ci contiennent des informations sur la production agricole, les variables économiques et le facteur travail. Toutefois, les enquêtes agricoles ne sont pas menées de manière systématique, de sorte qu'elles peuvent être dispersées sur de longues périodes. La FAO encourage le projet d'enquêtes agricoles intégrées ("AGRISurvey") qui recueille des données sur une base annuelle pour différents modules, par exemple la production agricole.

Actuellement, l'indicateur est produit au niveau mondial en utilisant l'étude de mesure des niveaux de vie (LSMS) de la Banque mondiale. Certains pays disposent d'une enquête intégrée sur l'agriculture (LSMS-ISA). Ces enquêtes comprennent des informations telles que la taille des exploitations, la désagrégation par zones géographiques, le type d'activités et le type de ménages, la valeur de la production, la valeur des coûts de production et le nombre d'heures de travail dans les différentes activités. Ces enquêtes contiennent des données pertinentes pour le calcul des indicateurs.

La FAO, la Banque mondiale et le FIDA sont en train de compiler des indicateurs harmonisés des moyens de subsistance en milieu rural à partir d'informations provenant de microdonnées au niveau des ménages et du projet LSMS. L'initiative s'appelle RuLIS (Rural Livelihoods Information System) et comprend des indicateurs ventilés par sexe, zones rurales, zones urbaines, quintiles de revenus et pourcentage de revenus provenant de l'agriculture.

Certains des ensembles de données utilisés pour calculer l'indicateur 2.3.1. peuvent être consultés à l'annexe 1 du document "Méthodologie de calcul et de suivi des indicateurs 2.3.1 et 2.3.2 des Objectifs de développement durableD" disponible à <a href="http://www.fao.org/3/ca3043en/CA3043EN.pdf">http://www.fao.org/3/ca3043en/CA3043EN.pdf</a> et à l'annexe 1 du document "Système d'information sur les moyens d'existence en milieu rural (RuLIS). Notes techniques sur les concepts et définitions utilisés pour les indicateurs dérivés des enquêtes sur les ménages" disponible à <a href="http://www.fao.org/3/ca2813en/CA2813EN.pdf">http://www.fao.org/3/ca2813en/CA2813EN.pdf</a>.

#### 3.c. Calendrier de collecte des données

À déterminer. Étant donné la fréquence du type d'enquêtes requises pour calculer les indicateurs, on s'attend à ce que les pays rafraîchissent les informations tous les 3 ans au mieux.

#### 3.d. Calendrier de diffusion des données

À déterminer. Étant donné la fréquence du type d'enquêtes requises pour calculer les indicateurs, on s'attend à ce que les données soient envoyées à la FAO tous les 2 ans au mieux.

#### 3.e. Fournisseurs de données

Bureaux nationaux de statistique ou autres institutions impliquées dans les enquêtes agricoles, telles que les bureaux de statistique spécialisés du ministère de l'agriculture

## 3.f. Compilateurs des données

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

# 3.g. Mandat institutionnel

L'article I de l'Acte constitutif de la FAO stipule que l'Organisation recueille, analyse, interprète et diffuse des informations relatives à la nutrition, à l'alimentation et à l'agriculture. http://www.fao.org/3/K8024E/K8024E.pdf.

#### 4.a. Justification

Le Programme de développement durable 2030 a souligné l'importance d'améliorer la productivité des petits producteurs alimentaires, car ces derniers jouent un rôle important dans la production alimentaire mondiale. L'indicateur suit les progrès dans ce domaine, l'objectif étant de doubler la productivité d'ici 2030.

L'amélioration de la productivité du travail chez les petits producteurs a également des répercussions sur la réduction de la pauvreté, car les petits producteurs de denrées alimentaires sont souvent pauvres, et on constate fréquemment qu'ils sont proches des conditions de subsistance.

#### 4.b. Commentaire et limites

Compte tenu de la méthodologie approuvée, le calcul de l'indicateur nécessite des microdonnées d'enquête recueillies au niveau de l'exploitation sur un large éventail de variables — y compris tous les éléments permettant de calculer les revenus et les coûts de l'entreprise, ainsi que la main-d'œuvre et la disponibilité des terres et du bétail — pour la même unité de production. Ce type d'enquêtes est rarement fait au niveau national. Pour cette raison, la disponibilité des données pour cet indicateur est tout à fait limitée. Dans certains pays, les données peuvent être obtenues à partir d'enquêtes sur les ménages qui fournissent des détails sur la production agricole. Ces sources de données doivent être considérées comme une solution de second choix, étant donné que leur échantillonnage est axé sur les ménages et non sur les unités de production alimentaire. Bien que dans de nombreux pays, il existe un degré considérable de chevauchement entre la population des producteurs alimentaires et celle des ménages, il s'agit toujours d'un chevauchement partiel, ce qui peut nuire à la précision du calcul.

Page: 4 of 4